



Accéder au Programme de Soutien de la Petite Enfance

Toutes les résidentes de Nouvelle-Écosse qui sont enceintes ou qui ont de jeunes enfants peuvent obtenir une aide de la Santé Publique. Vous pouvez contacter directement la Santé Publique ou être dirigée vers le programme Petite Enfance par des professionnels de la santé ou des organismes communautaires, tels que les centres de ressources familiales. Les coordonnées de votre équipe locale de Santé Publique chargée de la Petite Enfance sont indiquées au verso de cette brochure.

L'accès aux services est encouragé le plus tôt dans la grossesse, idéalement avant la 16e semaine. Peu importe que vous contactiez le programme Petite enfance vous-même ou que vous agissiez sur recommandation d'une autre personne, nous vous indiquerons l'état de votre demande et les services les plus adaptés à vos besoins.

Contacter le Programme Petite Enfance

Petite Enfance dans la Zone Centre

Région d'Halifax, Rive est, West Hants
902-481-4967/1-800-430-9557 (sans frais)
earlyyears cz@nshealth.ca

Petite Enfance dans la Zone Est

Cap Breton, Guysborough, Antigonish
902-563-2400 / 1-833-867-0880 (sans frais)
earlyyearsez@nshealth.ca

Petite Enfance dans la Zone Nord

Colchester-East Hants, Cumberland, Pictou
902-667-3319 / 1-800-767-3319 (sans frais)
nzeynurses@nshealth.ca

Petite Enfance dans la Zone Ouest

Vallée d'Annapolis, Rive sud, Sud-Ouest
1-833-601-0949 (sans frais)
earlyyearswz@nshealth.ca

Trouvez-nous en ligne

(en anglais seulement)



[www.nshealth.ca/
Pregnancy-Supports](http://www.nshealth.ca/Pregnancy-Supports)



[www.nshealth.ca/
Parenting-Supports](http://www.nshealth.ca/Parenting-Supports)



Services de
santé publique

Document actualisé en août 2026

Petite Enfance

Services de Grossesse
et de Parentage Offerts
par la Santé Publique



Services de
santé publique



Débuter Sainement

Le service Débuter Sainement constitue le premier point de contact des familles avec le programme Petite Enfance. Les infirmières de Santé Publique (ISP) rencontrent les familles individuellement pour déterminer les services de Petite Enfance correspondant le mieux à leurs besoins. Elles continuent d'accompagner les familles pendant la grossesse et après la naissance du bébé.

Les infirmières de Santé Publique sont en mesure d'offrir de l'aide et des conseils dans plusieurs domaines :

- Alimentation des bébés
- Sommeil
- Santé mentale
- Croissance et développement
- Vaccins
- Nutrition
- Relations parents-enfants
- Ressources sociales
- Et plus.

Les infirmières collaborent avec des professionnels de la santé et des organismes communautaires pour veiller à ce que les personnes aient accès aux informations et aux services correspondant le mieux à leurs besoins.



Visites d'Accompagnement à Domicile

Le programme de Visites d'Accompagnement à Domicile est offert gratuitement et volontaire. Des intervenantes formées, appelées Visiteuses Communautaires à Domicile, suivent un programme fondé sur des données probantes pour renforcer les compétences parentales et favoriser le développement de l'enfant. Elles aident aussi les parents à se fixer des objectifs et à les atteindre, ainsi qu'à explorer leurs points forts et à en tirer parti.

Les visiteuses communautaires à domicile peuvent donner des conseils dans plusieurs domaines :

- Alimentation des bébés
- Parentage
- Croissance et développement des enfants
- Relations parents-enfants
- Et plus.

Les Visiteuses Communautaires à Domicile peuvent également travailler avec des infirmières de Santé Publique ou d'autres professionnels de la santé pour répondre aux besoins particuliers des familles. L'accompagnement peut commencer pendant la grossesse et se poursuivre jusqu'à trois ans après la naissance du bébé.



Partenariat infirmière-famille

Le programme de Partenariat Infirmière-Famille (PIF) est offert gratuitement et volontaire aux femmes enceintes d'un premier enfant qui souhaitent bénéficier d'un soutien supplémentaire d'une infirmière de Santé Publique spécialement formée à cet effet.

Le partenariat commence tôt, avant la 28e semaine de grossesse, et se poursuit jusqu'au deuxième anniversaire de l'enfant. Il vise les objectifs suivants :

- Aider à améliorer le déroulement de la grossesse
- Aider les enfants à bien se développer et à vivre en bonne santé
- Mettre les familles sur la voie d'une vie saine et heureuse

Pour atteindre ces objectifs, l'ISP aide la cliente à se fixer des buts personnels et de parentage, à développer ses compétences et à se prendre en charge une fois le partenariat terminé.